

En octobre 2007, sous l'impulsion de deux jeunes musiciens professionnels issus du CNSMD de Lyon, Manuel Simonnet et Thibaut Casters, l'association al CODA, Chœurs et Organisme de Diffusion Artistique, s'est constituée. Structure culturelle dont les principales actions sont la promotion et la diffusion du chant, al CODA s'ouvre, si le projet le nécessite, à d'autres domaines artistiques : photographie, théâtre, danse, arts plastiques... A l'heure actuelle, deux ensembles sont sous la tutelle administrative d'al CODA : l'ensemble masculin professionnel Ôm, et le chœur de chambre amateur imagÔ, dont la direction artistique est assurée par Manuel Simonnet.

L'organisation de manifestations - concerts, stages, actions culturelles - exige un investissement important non seulement pour l'équipe administrative et artistique mais aussi d'un point de vue matériel et financier.

Au-delà de la fidélité de son public et des membres présents depuis la fondation de l'association, al Coda a besoin de l'encouragement de ceux qui, sensibles à ses actions, souhaitent l'accompagner et la soutenir.

Le statut associatif d'al Coda permet l'accueil de nouveaux membres, ainsi que de mécènes (particuliers et entreprises) dont le soutien moral et financier est primordial pour lui permettre de consolider et de développer ses activités et ainsi poursuivre ses actions dans de bonnes conditions et dans l'esprit d'exigence et de professionnalisme qui est le sien.

La loi du 1er août 2003 favorise le partenariat entre les acteurs culturels et les particuliers ou les entreprises, par l'attribution d'avantages réciproques nouvellement définis et notamment la défiscalisation. Avec un plafond fixé à 20% du revenu imposable, la déduction d'impôts est de 66% de la valeur du don pour les mécènes particuliers et de 60% pour les entreprises.



## BULLETIN D'ADHESION 2011

à remplir, signer et adresser à « al Coda » avec votre règlement – merci

21 rue René Leynaud – 69001 Lyon

NOM : ..... PRENOM : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Adhésion : 15 €

Vous recevrez une carte d'adhérent qui vous donne droit à :

- une place tarif réduit pour chaque concert organisé par l'association.
- la réservation de places assises pour les concerts organisés par l'association (pour deux personnes).
- une lettre d'informations (actualités, programmation de concerts et manifestations organisées par l'association), publiée 4 fois par an.

Don (le donateur fait un apport financier et/ou matériel à l'association en plus de son éventuelle adhésion annuelle ; cette dernière n'étant pas obligatoire pour verser un don)

- Participation financière : ..... €

- Participation matérielle : .....

Autorise l'association al Coda à transmettre, à titre exceptionnel, les coordonnées personnelles auprès de leur organisme bancaire, le Crédit Agricole.

Date et lieu

Signature